

PARCS ZOOLOGIQUES

Zoologie ou business ?

Autrefois réservée aux élites, l'exhibition d'animaux sauvages s'est peu à peu démocratisée pour devenir un spectacle tout public. Les établissements présentant les animaux mettent en avant leurs efforts en faveur du bien-être des animaux et de la conservation des espèces. Qu'en est-il vraiment ?

QU'EST-CE QU'UN PARC ZOOLOGIQUE ?

Définition

« Tous les établissements permanents où des animaux vivants d'espèces sauvages sont détenus en vue d'être exposés au public pendant sept jours par an ou davantage, à l'exception, toutefois, des cirques et des magasins vendant des animaux de compagnie ainsi que des établissements que les États membres exemptent des exigences de la présente directive du fait qu'ils n'exposent pas un nombre important d'animaux ou d'espèces au public. »

Art. 2 de la « directive zoos » du 29 mars 1999, transposée en droit français par l'arrêté du 25 mars 2004

Les zoos doivent obtenir une **autorisation d'ouverture** à la préfecture, qui est en charge des contrôles. Un **certificat de capacité** spécifique aux espèces détenues est exigé.

Nombre

Étant donné le manque de précision de la définition des zoos, leur recensement en France donne lieu à une grande variabilité : de 300 pour les autorités jusqu'à près d'un millier selon une enquête réalisée en 2011 par l'ENDCAP (coalition d'ONG européennes de défense des animaux).

Missions

Art. 3 de la « directive zoos » :

- Participer à la recherche bénéficiant à la conservation des espèces, au repeuplement, à la réintroduction d'espèces dans les habitats sauvages...
- Promouvoir l'éducation et la sensibilisation du public sur la conservation de la diversité biologique (fournir des renseignements sur les espèces exposées et leurs habitats naturels).
- Détenir les animaux dans des conditions visant à satisfaire les besoins biologiques et de conservation des différentes espèces.
- Empêcher que les animaux ne s'échappent.

DÉRIVES ET CRITIQUES

Pédagogie

Il est reproché aux zoos de montrer au public des « substituts » de **vie sauvage** : les comportements sont artificiels et souvent pathologiques, l'interprétation qui en est faite est donc faussée, y compris pour les études scientifiques. De plus, l'exhibition des animaux perpétue et cautionne le concept d'animal-objet, ce qui la rend éthiquement condamnable et pédagogiquement dommageable pour les enfants.

Conservation

Un effectif, même important, ne constitue une espèce que s'il est intégré à son milieu naturel pour pouvoir exprimer son potentiel génétique. Faire se reproduire un petit nombre d'individus, c'est hâter une **dérive génétique** et conduire à la formation d'une sous-espèce en captivité. Le patrimoine génétique de l'espèce originelle ne sera donc pas conservé.

Sensibilisation

L'exhibition de certaines espèces et de certains événements (naissances...) sont de simples **opérations marketing pour attirer le visiteur**. Par exemple, exhiber la naissance de pandas qui ne seront jamais remis en liberté n'a aucun intérêt pour la préservation de l'espèce : c'est grâce à des programmes scientifiques rigoureux menés hors des zoos que les pandas ne sont plus en danger d'extinction. Certains animaux rares ou spectaculaires, tels que les **albinos**, sont sélectionnés uniquement pour leur attrait auprès du public. Des gestionnaires peu scrupuleux s'essaient même à croiser certaines espèces, par exemple les lions avec les tigres.



À retenir

Malgré quelques efforts en faveur du bien-être animal, les zoos voient aujourd'hui leur image se dégrader, leurs missions d'éducation et de conservation des espèces étant remises en cause. Collectionner des animaux captifs ne signifie pas préserver leur espèce.

CONSTITUTION DES COLLECTIONS

Historique

Les collections d'animaux vivants étaient réservées aux élites, faisant office de signes extérieurs de pouvoir et de richesse, **une exhibition de trophées à la gloire de la domination humaine sur le sauvage**, incluant d'ailleurs des êtres humains... Enlevés à la nature, ces animaux étaient souvent les rescapés de chasses destructrices : encore récemment, on estimait que pour un animal présenté en zoo, 9 étaient morts en chemin (1/100 pour les grands primates).



Chimpanzé en cage

Échanges

La Convention de Washington de 1975 (dite CITES) et les directives Oiseaux (1979, 2009) et Habitats (1992) limitent les prélèvements d'animaux dans la nature. Aussi, en espérant préserver le patrimoine génétique des populations captives, des échanges sont faits entre zoos.

Surpopulation et abattages

Certaines espèces se reproduisent facilement en captivité, comme les lions. Paradoxalement, cela crée un problème à la fois éthique et génétique. Si le zoo n'a pas la capacité d'accueillir plus d'animaux et qu'aucun autre établissement ne veut accueillir le « surplus » (consanguinité, dérive génétique, etc.), les animaux seront euthanasiés, en particulier les mâles, même lorsque qu'il s'agit d'une espèce menacée d'extinction.



Réintroductions

Il se révèle extrêmement difficile, voire impossible, de réintroduire dans la nature des animaux élevés en captivité. Ceux-ci doivent savoir se nourrir de façon autonome et appropriée et exprimer des comportements propres à l'espèce pour pouvoir se reproduire, etc. Cela est incompatible avec une exhibition en zoos. Parmi les rares espèces qui ont pu bénéficier d'une réintroduction, les préparatifs ont été réalisés en dehors du regard du public et sous un encadrement scientifique : on compte le cheval de Przewalski (dont les populations souffrent de grave consanguinité), le vautour fauve, l'oryx d'Arabie... C'est insuffisant. **Ce sont la destruction des habitats et le braconnage qui font disparaître les espèces : pour les sauver, il faut avant tout préserver leurs espaces.**

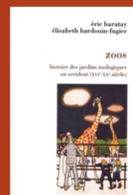
CONDITIONS DE VIE

Les comportements de **stéréotypie** (allers-retours dans la cage, mouvements répétitifs de la langue...) sont les signes d'un état de stress intense chez l'animal, qui le pousse quelquefois jusqu'à l'**automutilation** (grignotage de sa propre queue...).

Pour rassurer un public soucieux du bien-être des animaux, les parcs développent des « **programmes d'enrichissement** » de leur milieu de vie : des enclos plus grands, plus de végétaux, des stations d'exercice et autres artifices, qui ne compensent malheureusement pas la richesse du milieu naturel.



Lecture conseillée



Zoos - Histoire des jardins zoologiques en Occident (XVIe-XXe siècle), Eric Baratay & Elisabeth Hardouin-Fugier (ex-administratrice de la LFDA), 2010.